

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Handicap et autonomie

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de, et pour, la santé

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette mention de master *Handicap et autonomie*, ouverte en 2011, comprend en trois spécialités : *Handicaps sensoriels et cognitifs* (HSCo), *Recherche et réhabilitation du handicap moteur* (Rehab), *Du handicap vers l'autonomie : approche éthique et philosophique* (HA-E-Phi). Ce cursus est majoritairement dispensé à de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (ISTR) de l'Université Claude Bernard Lyon 1, ainsi que sur trois autres sites universitaires cohabilités (Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne) selon les choix de spécialité en deuxième année de master (master 2 ou M2). D'autre part, certains contenus de cours sont mutualisés avec d'autres masters de la région Rhône-Alpes (master en philosophie, master en santé publique, master en biologie humaine, et master d'Institut d'administration des entreprises (IAE) conduisant les étudiants à une ouverture vers d'autres disciplines complémentaires souvent nécessaires pour la prise en charge globale du handicap.

Ce master s'adresse à des acteurs de la santé, principalement des professionnels de santé paramédicaux déjà diplômés, dont l'exercice professionnel vise à améliorer la santé des personnes handicapées. Le contenu des enseignements, en lien avec l'intitulé des spécialités, permet d'appréhender les différents aspects abordés et de développer la recherche. De nombreux liens existent entre les sites universitaires cohabilités, les institutions, les industriels locaux et régionaux. Les trois spécialités ont une finalité professionnelle et de recherche. Ce master répond à une demande des professionnels exerçant dans le champ du handicap.

## Avis du comité d'experts

L'offre de formation est variée, répondant à la fois aux recommandations internationales concernant la prise en charge du handicap dans nos sociétés. Elle s'adresse aussi bien aux professionnels médicaux que paramédicaux, permettant à ces derniers une universitarisation. Le master 1 permet l'acquisition des connaissances pluri- et interdisciplinaires, en fonction des origines professionnelles des étudiants pouvant provenir de professions paramédicales telles que les ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, audioprothésistes et masso-kinésithérapeutes. Il permet d'accéder aux différentes spécialités du M2.

La structure des enseignements est cohérente avec les finalités recherchées (sciences humaines et sociales, rééducation, technologies appliquées au handicap, anglais professionnel, etc.). On note une prépondérance des enseignements en cours magistraux (CM). Les stages sont réalisés aux semestres 2 et 4 pour les trois spécialités du M2. La spécialisation s'effectue progressivement au cours des deux années de cursus, au travers d'une variété de cours cohérents répondant aux finalités des spécialités et des professions visées. Le socle commun de formation repose sur l'acquisition de connaissances et l'utilisation d'outils pour évaluer le handicap, ainsi qu'une métrologie nécessaire dans les processus de rééducation ou de compensation du handicap. L'entrée en M2 peut aussi s'effectuer par VAE ou après un M1 en recherche biomédicale. L'école doctorale de rattachement est l'EDISS (École Doctorale Interdisciplinaire Science et Santé).

Le cursus du master 2, en plus d'un tronc commun de 15 ECTS, offre la spécialité *Handicaps sensoriels et cognitifs* contenant deux parcours : l'un à orientation recherche destiné aux étudiants souhaitant s'inscrire en doctorat, et l'autre ainsi à orientation professionnelle, apportant des connaissances dans le domaine du handicap sensoriel, permettant de coordonner des équipes et programmes en établissement.

La spécialité *Recherche et réhabilitation du handicap moteur* propose également deux parcours : le premier à orientation recherche destiné aux étudiants souhaitant s'inscrire en doctorat, tandis que le second, à orientation professionnelle apportant des connaissances dans le domaine du handicap moteur, afin de coordonner des équipes et programmes en établissement spécialisés.

Enfin la spécialité *Du handicap vers l'autonomie : approche éthique et philosophique* est également orientée vers les aspects professionnels et la recherche, visant à établir des ponts entre le monde du handicap et celui de l'éthique, dans le domaine essentiellement des sciences humaines et sociales, afin de former des professionnels dans la santé à ces concepts.

Une quatrième spécialité *Psychologie clinique et évaluation de l'autonomie* était proposée, mais n'a pas été ouverte. Certains items présents dans les tableaux des éléments spécifiques (ci-après) sont rapportés dans le dossier au niveau de la mention et ne permettent pas de distinguer les différentes spécialités.

De façon globale, la mention de master *Handicap et autonomie* mutualise des unités d'enseignement (UE) avec d'autres mentions de l'établissement et d'autres établissements locaux. Elle est complémentaire avec d'autres mentions de master existant dans le domaine de la santé et du médico-social.

La spécialité *Handicaps sensoriels et cognitifs (HSCo)* est distincte et complémentaire des formations de master en neurosciences et du master STAPS, dispensés à Lyon, Grenoble et Chambéry. Elle vise à dispenser des connaissances théoriques et une méthodologie d'évaluation, de rééducation et de compensation des handicaps moteurs, favorisant l'utilisation et la validation des thérapeutiques non médicamenteuses. Elle se positionne par rapport au master *Culture et santé* de Lyon 3, et au master *Exercice sport santé et handicap* de Saint-Etienne, avec qui certaines UE sont partagées, du fait que ces deux masters n'étaient pas accessibles aux professionnels paramédicaux.

La spécialité *Recherche et réhabilitation du handicap moteur (Rehab)* est distincte et complémentaire au niveau régional des formations de master en neurosciences et des masters STAPS dispensés à Lyon, Grenoble et Chambéry. Elle vise à dispenser des connaissances théoriques et une méthodologie d'évaluation, de rééducation et de compensation des handicaps moteurs, favorisant l'utilisation et la validation des thérapeutiques non médicamenteuses.

La spécialité *Du handicap vers l'autonomie : approche éthique et philosophique (HA-E-Phi)* est moins facile à positionner, cette spécialité étant peu renseignée dans le rapport. Des cursus de philosophie, et de culture et santé existent sur Lyon, sans qu'on puisse en identifier les liens éventuels avec la spécialité HA-E-Phi.

La plupart des enseignants sont des médecins hospitalo-universitaires des universités Lyon 1, 2 et 3, de Saint-Etienne et de Clermont-Ferrand, ainsi que des chercheurs CNRS et ISERM rattachés à l'école doctorale de Lyon 1. Les autres données portées dans le dossier datent de 2012-2013. Il est fait référence à des partenariats industriels et professionnels, sans spécifier leurs implications pédagogiques dans ce cursus. Un conseil pédagogique se substitue au conseil de perfectionnement, dont les résultats sont présentés annuellement au conseil de l'Institut de Sciences et Technique de Réadaptation (ISTR-Lyon) en présence d'enseignants, d'étudiants et de responsables de formation. Le pilotage de la formation est suivi par le responsable des mentions. Les lieux de stage sont variés, principalement hospitaliers. L'implication des professionnels se retrouve uniquement dans l'accueil des stagiaires. Le dossier n'indique pas le nombre d'heures d'enseignements dispensés par des professionnels.

Ce parcours de master étant prioritairement ouvert aux professionnels para médicaux, la plupart sont déjà en exercice et le critère d'insertion professionnelle à l'issue du master n'est donc pas significatif. Le master 1 a accueilli de 16 à 26 étudiants par an entre 2012 et 2014, avec 15 % à 56 % d'étudiants en formation continue. La mention *Handicap et autonomie* a formé en M2 une quinzaine d'étudiants en 2013 et 2014, 50 % d'entre eux l'étant en formation continue, pour un taux de réussite de 80 et 87 % et un taux de professionnalisation similaire. Pour les mêmes années, la spécialité HSCo représente 50 % et 75 % des inscrits avec une réussite de 80 et 92 %. Les deux autres spécialités (Rehab et Ha-E-Phi) ne comptent que deux à trois étudiants par an. La poursuite en doctorat pour les trois spécialités s'effectue au sein de l'école doctorale de rattachement l'EDISS (Ecole doctorale interdisciplinaire *Science et santé*), mais aucune poursuite en doctorat n'a eu lieu entre 2012 et 2014. Etant donné que la plupart des étudiants sont déjà des professionnels du secteur médical ou paramédical, leur insertion est actée avant l'entrée même dans ce cursus.

## Éléments spécifiques de la mention

|  |   |
|--|---|
| Place de la recherche  | L'école doctorale de rattachement de cette mention de master garantit la place de la recherche au travers des enseignements et des lieux de stage. Les enseignants-chercheurs interviennent en nombre dans cette mention quels que soient leurs spécialités et leurs champs d'exercice professionnel.   |
| Place de la professionnalisation                             | Ce master étant ouvert très majoritairement à des professionnels en exercice, cette place est nécessairement prépondérante. Le lien avec les modalités opératoires se fait également grâce aux lieux de stages ciblés. Un partenariat a lieu entre l'université, des unités de recherche lyonnaises et les Hospices de Lyon, conduisant à une immersion professionnelle lors des stages. Des conférences thématiques sont réalisées par des professionnels en M1.   |
| Place des projets et stages                                  | Les stages, dont la durée peut varier en M1, de 150 à 560 heures (24 ECTS), sont hétérogènes, le public recruté en M2 étant essentiellement constitué de professionnels en exercice. Le stage de M2 a lieu au semestre 4 (30 ECTS), en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche. Le dossier ne contient pas d'information spécifique pour les projets, hormis la rédaction d'un mémoire de fin d'études. La répartition des crédits entre le stage, le mémoire et la soutenance orale n'est pas détaillée.   |
| Place de l'international                                     | Vu le public ciblé par ce master, il y a peu de lien avec l'international pour l'instant. Quelques étudiants étrangers accèdent au cursus de M1-M2 de 2011 à 2014. Une charte pour un partenariat international a été adoptée en 2014 et reste en attente d'application.  |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement pour le M1 et M2 étant ciblé sur des professionnels issus majoritairement des domaines de la réadaptation, les dispositifs passerelles et d'aide à la réussite sont absents. On note toutefois que des aménagements horaires sont mis en place pour ce public (cours en fin de semaine et examens les samedis).  |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | Les enseignements se font tous en présentiel et en heures de cours magistraux (CM), hormis quelques conférences obligatoires comptabilisées en heures de travaux dirigés (TD). Les étudiants ont accès à une plateforme pédagogique permettant de développer la mise en commun de la compétence numérique. Le futur projet technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et le e-learning sont en cours de développement. On note également une part significative de travail personnel, non quantifiée. La certification en langue est obligatoire en M2. Des aménagements sont possibles pour les publics particuliers (salariés, sportifs de haut-niveau, etc.). |
| Evaluation des étudiants                                     | Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas fournies (écrit / oral / dossier, durée), ni les mesures éventuelles de compensation des notes. Elles sont en lien avec la charte de l'université de Lyon 1, essentiellement par des écrits sur les parties théoriques au S3 et par la rédaction d'un mémoire au S4 soutenu devant un jury composé de l'équipe pédagogique du master.  |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Ce suivi se fait par l'intermédiaire des contrôles de connaissances à chaque semestre, ainsi qu'au travers d'un tutorat interdisciplinaire, sans information complémentaire sur sa mise en œuvre. La certification en langues est obligatoire au master 2, niveau B1.   |
| Suivi des diplômés   | Le suivi des diplômés porte sur les deux dernières promotions, effectué par l'OVE (observatoire de la vie étudiante) de Lyon 1. Les étudiants validant le M2 avaient tous une activité professionnelle avant l'entrée dans ce cursus. Un suivi personnalisé   |

|  |   |
|--|---|
|  | est effectué pour les étudiants poursuivant leur cursus en doctorat. Il est regrettable et inutile que les identités des étudiants figurent dans les documents remis. La confidentialité des informations doit être garantie et préservée.  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il n'existe pas de conseil de perfectionnement spécifique à ce master. Un conseil pédagogique remplit ce rôle. Il se réunit deux à trois fois par an, sans préciser sa composition exacte. Les résultats sont présentés au conseil de l'ISTR en présence d'enseignants et étudiants et responsables de formation. Compte tenu du peu d'expérience de la mention, aucune autoévaluation n'est transmise dans le dossier. La première autoévaluation sera mise en œuvre en 2014-2015. |

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Un adossement important à la recherche.
- L'engagement des enseignants-chercheurs, notamment hospitalo-universitaires.
- L'interdisciplinarité développée autour des déficits moteurs, neurosensoriels et cognitifs.
- La mutualisation de certains enseignements entre les spécialités et avec d'autres.

### Points faibles :

- La faiblesse du nombre d'étudiants dans deux spécialités.
- L'absence d'évaluation des stages et des projets individuels.
- Un conseil pédagogique faisant office de conseil de perfectionnement.

### Conclusions :

Cette formation répond à une demande des professionnels en lien avec les métiers de la rééducation et réhabilitation dans le champ du sanitaire et du médico-social, ainsi qu'aux orientations récentes en matière de politique de santé, et de prise en charge par des professionnels de la rééducation et réhabilitation. Elle est bien insérée dans l'offre de formation de l'université et les objectifs sont en cohérence avec les attendus professionnels. Le taux de réussite, surtout pour les spécialités *Handicaps sensoriels et cognitifs* et *Recherche et réhabilitation du handicap moteur*, est satisfaisant. L'insertion professionnelle n'est pas un indicateur significatif car les étudiants sont presque tous des professionnels déjà en exercice avant l'entrée dans ce cursus. L'interdisciplinarité est privilégiée. Toutefois, les modalités et objectifs des stages restent à préciser ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et le tutorat mis en place. Le fonctionnement du conseil pédagogique est à renseigner.

Les faibles effectifs des spécialités (Rehab et Ha-E-Phi) ne préjugent pas de la pertinence de la formation ni de la qualité des enseignements, cependant le coût d'une telle offre de formation rapporté aux nombres d'étudiants doit être pris en compte dans la décision d'un maintien ou d'une fusion de ces spécialités entre elles, ou avec d'autres mentions de master. La mutualisation des unités d'enseignement ainsi que l'encadrement interdisciplinaire pourraient être améliorés. Une requalification du master vers un diplôme universitaire (DU) d'une durée moins longue pourrait être envisagée.

De plus, la confidentialité des données transmises doit être préservée et l'identité des étudiants inscrits en master n'a pas à être divulguée dans ce dossier qui, d'une façon générale, ne fournit pas les renseignements par spécialité, traitant souvent des trois spécialités à la fois sans présenter clairement les détails. Des informations essentielles sont manquantes ou parcellaires, par exemple sur les modalités de contrôle de connaissances, la place des TICE, la qualité des professionnels intervenants dans le master, le tutorat et le suivi des compétences des étudiants.

## Éléments spécifiques des spécialités

En raison de la présentation et de la rédaction du dossier fourni pour l'évaluation, de nombreux items sont traités au niveau de la mention et seront donc similaires dans les trois tableaux de spécialité.

### Handicaps sensoriels et cognitifs (HSCo)

|  |   |
|--|---|
| Place de la recherche  | Des collaborations sont présentes avec cinq unités INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ou EA (équipe d'accueil), avec une plate-forme et trois services hospitalo-universitaires, dans les domaines des neurosciences, de la santé, et du handicap sensoriel. Tous sont localisés à Lyon. De nombreux enseignants-chercheurs interviennent dans cette spécialité.   |
| Place de la professionnalisation                             | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Place des projets et stages                                  | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Place de l'international                                     | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Cette spécialité accueille 10-12 étudiants par an, elle est destinée aux étudiants de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (Université Lyon 1), suite à l'obtention de licence <i>Sciences de la réadaptation</i> , ayant des formations d'orthophonie, d'audioprothèse, d'orthoptie, d'ergothérapie, de psychomotricité, et de masso-kinésithérapie. Des passerelles permettent d'accueillir d'autres étudiants, notamment de médecine, intéressés par la recherche dans le domaine du handicap sensoriel et cognitif. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Evaluation des étudiants                                     | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Suivi des diplômés   | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |

## Recherche et réhabilitation du handicap moteur (Rehab)

|  |   |
|--|---|
| Place de la recherche  | Des collaborations sont présentes avec le laboratoire Physiologie de l'exercice, ainsi qu'avec l'UFR STAPS, localisés à Saint-Etienne, avec l'unité de recherche de Médecine du sport à Clermont-Ferrand, et celle de Physiologie de l'exercice de l'université de Savoie. De nombreux enseignants-chercheurs interviennent dans cette spécialité.  |
| Place de la professionnalisation                             | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Place des projets et stages                                  | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Place de l'international                                     | Sans détailler la nature les liens, cette spécialité mentionne un partenariat avec quatre pays, au travers de la National Library of Medicine (USA), avec l'université d'Ottawa (Canada), l'université de Cluj (Roumanie), et l'université de Liège (Belgique).   |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Cette spécialité a accueilli deux à trois étudiants par an. Elle est notamment destinée aux étudiants de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (Université Lyon 1), suite à l'obtention de licence <i>Sciences de la réadaptation</i> , ayant des formations d'orthophonie, d'audioprothèse, d'orthoptie, d'ergothérapie, de psychomotricité, et de masso-kinésithérapie. Des passerelles permettent d'accueillir d'autres étudiants, notamment en médecine, inscrit en DES de MPR intéressés par la recherche dans le domaine du handicap moteur. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Evaluation des étudiants                                     | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Suivi des diplômés   | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.   |



## Du handicap vers l'autonomie : approche éthique et philosophique (HA-E-Phi)

|  |  |
|--|--|
| Place de la recherche  | Des collaborations sont présentes avec l'unité de recherche Santé Individu Société, avec les instituts de Recherche en philosophie, de Sciences de l'homme, ainsi qu'avec l'Ecole Normale Supérieure, tous localisés à Lyon. De nombreux enseignants-chercheurs interviennent dans cette spécialité. |
| Place de la professionnalisation                             | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |
| Place des projets et stages                                  | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |
| Place de l'international                                     | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Cette spécialité a accueilli deux à trois étudiants par an. Les modalités d'accueil ne sont pas clairement précisées dans le document, et paraissent similaires aux deux autres spécialités.   |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |
| Evaluation des étudiants                                     | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |
| Suivi des diplômés   | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.  |

# Observations de l'établissement

# Université Claude Bernard Lyon 1



**Division des Études et de la Vie Universitaire**  
**Bâtiment le Quai 43**

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne Cedex

**Affaire suivie par Philippe LALLE**

**Tél secrétariat : 04 72 43 19 73**

**Fax : 04 72 44 80 05**

**Mél : [vpcevu@univ-lyon1.fr](mailto:vpcevu@univ-lyon1.fr)**

**Master Handicap et Autonomie**  
**S3 MA 160010164**

**Le Vice-président du Conseil des  
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des  
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des formations

Le responsable du master et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous nous emploierons à corriger les points faibles soulevés dans le rapport, et notamment celui lié à la présence d'effectifs réduits.

Nous remercions les experts pour leur travail approfondi. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE